FEDERATION DES SERVICES PUBLICS

la cgt

NMCA

NICE METROPOLE COTE D'AZUR

JEUDI 22 MARS !

TOUS ET TOUTES DANS LA RUE

Le gouvernement aux ordres de la finance est engagé dans une offensive générale contre les conquêtes sociales et démocratiques.
Prolongeant la loi Travail XXL, ses coups se concentrent ces dernières semaines sur la Fonction Publique et la SNCF.
Les garanties statutaires, conditions d'un service public égalitaire et solidaire, sont une des cibles principales du gouvernement.
Face à cette offensive, une intersyndicale de la Fonction Publique largement majoritaire appelle à la grève et à la manifestation le 22 mars prochain.

POUR :

- ✓ Une négociation salariale immédiate pour le dégel de la valeur du point d'indice, le rattrapage des pertes subies et l'augmentation du pouvoir d'achat ;
- ✓ L'arrêt des suppressions d'emplois et les créations d'emplois statutaires dans les nombreux services qui en ont besoin et non un plan destiné à accompagner de nouvelles et massives suppressions ;
- ✓ Un nouveau plan de titularisation des contractuel·le·s, de nouvelles mesures pour combattre la précarité et non pour favoriser son extension comme le préconise le gouvernement ;
- ✓ Des dispositions exigeantes pour faire respecter l'égalité professionnelle ;
- ✓ L'abrogation du jour de carence ;
- ✓ La défense et la pérennisation du système de retraite par répartition et des régimes particuliers ainsi que l'amélioration de la reconnaissance de la catégorie active et de la pénibilité.

LES CHEMINOTS, LES AIGUILLEURS DU CIEL NOUS REJOIGNENT DANS L'ACTION !

Le gouvernement attaque l'organisation du transport public avec le rapport SPINETTA et les annonces gouvernementales de Macron confirment sa politique anti-ferroviaire.
Le gouvernement prône l'ouverture à la concurrence et la fermeture programmée de 4000 à 9000 km de lignes d'ici 2026.
Au contraire la CGT réaffirme que l'on doit maintenir et développer un train de qualité face aux défis environnementaux, sociaux et d'aménagement des territoires auxquels la Nation est confrontée.

La CGT premier syndicat de l'aviation civile, rejoint également le mouvement à la suite de leur grève du 22 février dernier portant sur leurs revendications à savoir :
l'exigence d'une hausse de 6% (voire 10% chez les pilotes) des salaires, ou de 200 euros par mois pour prendre en compte l'inflation des sept dernières années, alors que l'accord annoncé par Air France ne mentionne qu'une hausse de **0,6%** en avril puis **0,4%** en octobre pour tous, plus une enveloppe de 1,4% permettant pour les employés au sol une série de **primes et promotions.** Rappelons que le groupe Air France-KLM a affiché un bénéfice d'exploitation en hausse de 42% pour 2017 à 1,488 milliard d'euros.

Ils revendiquent et soutiennent également l'action des fonctionnaires à savoir une hausse significative des recrutements de fonctionnaire afin d'assurer l'ensemble des missions des services publics.

UN PEU PARTOUT, DES LUTTES LÉGITIMES

Ces politiques destructrices, tant pour les agents que pour les missions publiques, passent mal.
Dans de nombreux secteurs, des mouvements font irruption, se développent, s'inscrivent dans la durée.
C'est notamment le cas dans l'Éducation Nationale, dans les EHPAD, chez les personnels surveillant·e·s de prison, dans la filière sociale, chez les conseiller·ère·s d'insertion et probation, à l'Office national des forêts, dans de nombreux hôpitaux et collectivités territoriales,…
Partout, les mêmes exigences légitimes sont mises en avant : une véritable reconnaissance des missions publiques, essentielles, une meilleure prise en compte des qualifications, des revalorisations salariales, les effectifs et des moyens pour un service public de qualité, l'amélioration des conditions de travail.
Ces luttes, par ce qu'elles expriment, s'opposent frontalement aux politiques libérales et d'austérité actuellement mises en œuvre.

LES ANNONCES DU GOUVERNEMENT : UNE PROFONDE ET DANGEREUSE AGGRAVATION

Sourd aux justes revendications portées par une large unité syndicale, le gouvernement choisit de franchir un nouveau cap.
En préconisant **un plan de départ volontaire** pour accompagner les abandons de missions et les nouvelles suppressions d'emplois envisagées, **le recours accru au non-titulariat et à la précarité**, l'extension des **primes au « mérite »** et donc de la rémunération accessoire et discriminante, **la diminution des instances de représentation du personnel**, c'est à une nouvelle attaque d'une très grande violence à laquelle se livrent le 1er ministre et le ministre de l'action publique.

Ces annonces, comme le recours aux ordonnances, se sont faites sans aucune concertation. Parler ensuite d'une discussion qui va s'ouvrir semble au minimum un peu surréaliste où plutôt relève d'un **foutage de gueule.**

De plus, lors de la rencontre bilatérale du 12 février entre la CGT et le Secrétaire d'État auprès du Ministre de l'Action et des Comptes Publics, ce dernier a confirmé dès 2019 :

- **La suppression des CHSCT;**
- **La remise en cause des CAP en restreignant leurs compétences ;**
- **La liste des métiers ou le recrutement ne serait plus la règle ;**
- **Le développement de la rémunération au mérite…**

LE 22 MARS POUR FAIRE CHANGER LE CAP DU GOUVERNEMENT!

Si des doutes pouvaient subsister chez certaines et certains, ils n'ont plus lieu d'être !
Le président de la République, le Premier ministre et le gouvernement portent un projet de casse de la Fonction publique, des valeurs progressistes, et ont choisit la voie de la confrontation.
Il faut donc élever le rapport de force, avec une unité syndicale renforcé et avec votre participation à la grève et la manifestation le 22 mars prochain.

LOCALEMENT NOS LUTTES SONT GAGNANTES !

Comme le prouve nos dernières actions locales, le rapport de force et la lutte ont payé !
Le 23 janvier dernier, les agents de la petite enfance étaient massivement en grève. 20 structures sur 27 étaient fermées et plus de 300 salarié-e-s en manifestations.

L'administration à plié !
Elle a a reconnu par courrier adressé à tous les agents le mal-être et a annoncé :

- Le renfort des équipes par le recrutement et le pool de remplacement ;
- Une accélération des procédures de recrutement et une étude sur les causses de l'absentéisme ;

Aussi le 14 février dernier, le syndicat CGT NMCA déposait un préavis de grève reconductible portant sur les revendications des agents des routes. A la suite de cet envoi à l'administration, un groupe de travail s'est mis en place très rapidement le 22 février pour ouvrir de réelles négociations.

L'administration a reculé de nouveau face à notre détermination !

L'administration a « déchiré « le projet en présence de vos délégués CGT.

L'annualisation du temps de travail est abandonnée et de réelles discussions sur les horaires vont enfin commencer.

CONSTRUISONS ENSEMBLE LE RAPPORT DE FORCE DU 22 MARS !